

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
Cellule Agrométéorologie

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 26



Campagne Agricole : 2016 / 2017

Mois de : Mars 2017

Période : du 13 au 18.03.2017

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 05 au 11.03.2017

➤ Températures (°C) :

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	11,2	21,7	16,4	11,7	22,1	16,9	12,5	20,1	16,3
Sub Littoral	6,8	24,1	15,5	9,2	19,9	14,5	8,9	20,7	14,8
Hauts plateaux	4,7	21,1	12,9	8,1	21,2	14,6	6,9	17,7	12,3

Observations : Les températures moyennes ont été en **hausses** sur l'ensemble des régions.

Avec : Littoral: minima : 07 à 13°C
maxima : 20 à 24°C

Hauts plateaux: minima : 05 à 08°C
maxima : 18 à 21°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	-	-	-
Sub Littoral	-	00-02	-
Hauts Plateaux	-	00-02	-

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

- Évapotranspiration en hausse ;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs.

- **Prévisions :**

Lundi 13 Mars 2017 :

Ouest et Centre (littoral, intérieur et les Hauts plateaux):

Temps devenant progressivement nuageux avec quelques pluies orageuses s'accroissant en fin d'après midi et soirée. Les vents seront variables 20/30 km/h sur l'Ouest et d'Est à Nord-Est 20/30 km/h vers le Centre.

Régions Est (littoral, intérieur, Hauts plateaux et les Aurès):

Temps généralement voilé. Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/40 km/h près des côtes et variables à Nord-Est 10/20 km/h vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès.

Vers la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis:

Temps voilé à peu nuageux avec pluies parfois orageuses vers le Nord Saoura en après midi/soirée. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 20/40 km/h sur la Saoura, le Nord Sahara et d'Est à Sud-Est 20/40 km/h sur les Oasis.

Sur les autres régions Sahariennes:

Temps généralement dégagé. Les vents seront de Sud à Sud-Ouest 30/40 km/h sur le Sud-Ouest, le Sahara Central et l'extrême Sud avec soulèvement de sable, et variables à Sud-Est 10/20 km/h sur le Sahara oriental.

Du mardi 14 au jeudi 16 mars 2017 :

Régions Nord:

Le mardi 14 mars 2017:

Passagèrement nuageux sur l'Ouest avec quelques averses de pluie en matinée, puis s'améliorant le reste de la journée. Le temps sera généralement dégagé à partiellement voilé sur le Centre et à l'Est.

Le mercredi 15 et le jeudi 16 mars 2017:

Centre et Est:

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux avec quelques pluies sur l'Est.

Ouest:

Temps dégagé à peu nuageux le mercredi, devenant voilé à nuageux le jeudi avec quelques pluies à partir de l'après-midi.

Les températures maximales varieront entre 12°C et 16°C sur les régions côtières et proches côtières de l'Ouest la journée du mardi, suivi d'une hausse entre 16°C et 22°C. Vers le Centre et l'Est, elles varieront entre 16°C et 20°C. Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès, elles oscilleront entre 10°C et 14°C sur l'Ouest la journée du mardi, suivi d'une hausse entre 14°C et 20°C. Le Centre et l'Est, elles varieront entre 18°C et 24°C la journée du mardi, suivi d'une baisse entre 14°C et 20°C. **Les vents** seront modérés parfois assez forts sur les régions côtières.

Régions Sud:

Le ciel sera généralement dégagé, excepté le Nord Saoura où le ciel sera passagèrement voilé la journée du mardi.

Les températures maximales oscilleront entre 22°C et 28°C sur le Sud-Ouest, le Nord Saoura, le Nord Sahara, les Oasis, le Hoggar/Tassili, suivi d'une baisse entre 20°C et 24°C à partir du mercredi.

Vers le sud Saoura, le Sahara Central, le Sahara Oriental et l'extrême Sud, elles oscilleront entre 28°C et 34°C. **Les vents** seront faibles à modérés parfois assez forts sur le Nord Sahara, les Oasis et l'extrême Sud avec soulèvements de sable.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière ;
- Développement des mauvaises herbes, des maladies cryptogamiques et des ravageurs.

1.2. Stade et comportement de la végétation:

1.2.1. Arboriculture:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Olivier	Centre	Réveil végétatif à formation des grappes florales (var.précoces)	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Agrumes	Centre	Fin grossissement (var.tardives) Maturité du fruit (var.saison) Boutons floraux à floraison (var. précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Vigne	Centre	Débourrement à grappes visibles	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Grossissement à début véraison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à noyaux</u> Pêcher	Centre	Débourrement à floraison (var. précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Abricotier	Centre	Débourrement à floraison (var. précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier	Centre	Débourrement à floraison (var. précoces)	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2. Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Pomme de terre	Centre	Développement	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	
Ail	Centre	-	-	-
	Est	Formation des caïeux	-	
	Ouest	-	-	
Culture sous serre	Centre	Nouaison	-	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.3. Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Début montaison	Fin tallage	-
	Est	Montaison à fin montaison	Plein à fin tallage	
	Ouest	Montaison	//	
Orge et avoine	Centre	Montaison	Fin tallage à début montaison	-
	Est	Fin montaison	//	
	Ouest	//	//	
Légumineuse alimentaire	Centre	Levée - 3 à 4 feuilles	Levée - 3 à 4 feuilles	-
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.4. Région Sud :

Spécifications	Régions	Stade phénologiques	Observations
Deglet Noor	Biskra	Floraison	-
	El-Oued	//	-
	Ourgla	//	-

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risque; Poursuite récolte des variétés de saison; Poursuite taille annuelle des arbres récoltés ; Apport de fumure azotée ; Discage. 	Ramassage du bois de taille et incinération
<u>Olivier</u>	Tavelure Psylle Teigne Cochenille Tuberculose Verticilliose	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques; Discage ; Apport de fumure azotée. 	Masticage des plaies
<u>Vigne</u>	Mildiou	<ul style="list-style-type: none"> Apport de fumure azotée ; Surveillance contre le mildiou ; Ré-chaussage ; Greffage en fente des racinées ; Discage. 	Respect du D.A.R
<u>Néflier</u>	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Eclaircissage des fruits. 	
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier	Feu bactérien Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> Surveillance contre le feu bactérien ; Apport de fumure azotée ; Discage. 	Surveillance contre les pucerons
<u>Rosacées à noyaux</u>	Cloque Moniliose Coryneum Capnode	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Apport de fumure azotée ; Discage. 	
<u>Nouvelles plantations 2016/2017</u>		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite plantation des différentes espèces (variétés tardives). 	

1.3.2-Cultures maraîchères:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Pomme de terre	Mildiou Alternariose Noctuelles	<ul style="list-style-type: none"> Traitement contre risques ; Désherbage. 	-
Cultures sous serres	Mildiou Botrytis Alternariose Mineuse Aleurodes Thrips	<ul style="list-style-type: none"> Fert-irrigation ; Effeillage et ébourgeonnage ; Désherbage ; Palissage pour tomate et poivron. 	-

1.3.3-Grandes cultures:

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	Taupins Criocères Vers blanc Mauvaises herbes Maladies foliaires	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations du désherbage et de fertilisation azotée ; Traitement contre risques ; Préparation du matériel d'irrigation. 	-
Légumineuse alimentaire	-	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations de semis des légumineuses alimentaires. 	

1.3.4- Phoeniciculture (Régions Sud):

Spéculations	Risques	Recommandations	Observations
Deglet Noor	non fécondation	<ul style="list-style-type: none"> Eviter la pollinisation en temps venté 	Respecter les mesures de pollinisation


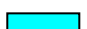
1.3.5-Production animale:

Filière	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir les pertes de ruches par inondation en évitant les abords des Oueds et les dépressions de terrain ; Nourrisement massif des colonies à raison de 1L par ruche (possédant 6 cadres occupés par les abeilles) pour élevage des reines et essaimage artificiel ; Lutter contre l'humidité en s'assurant que les toits des ruches soient étanches et bien fixés et en fauchant l'herbe sous et devant l'entrée des ruches pour une circulation libre de l'air ; Lutte contre les ravageurs ; Contrôler les rentrées des ruches et noter les anomalies (mortalités, faiblesse des colonies, morbidité...) ; Transhumance sur oranger avec pose des hausses pour les colonies fortes.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ; Respecter un délai de vide sanitaire après le départ des volailles et désinfection ; Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ; Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs ; Ramasser systématiquement les animaux morts dans le poulailler plusieurs fois par jour et les éliminer convenablement. Il est important d'empêcher les animaux et les oiseaux sauvages d'entrer en contact avec les cadavres et établir un protocole convenable d'élimination des carcasses avec le vétérinaire ; Surveiller et détecter tout symptôme respiratoire. Pour les bâtiments d'élevage avicole possédant un pad cooling, il faut les couvrir par un film plastique

Ruminants	<p><u>Bovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage;• Procéder à la dératisation des bâtiments d'élevage;• Surveillance particulière de l'état sanitaire des animaux et procéder à des traitements si nécessaire après consultation du vétérinaire;• Installation des pédiluves pour éviter la transmission des maladies contagieuses ;• Eviter l'introduction de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire afin d'éviter les maladies contagieuses;• Protéger les veaux et agneaux des basses températures, du vent et l'humidité;• Assurer une alimentation équilibrée pour les vaches gestantes et une alimentation énergétique en fin de gestation;• Assurer une alimentation équilibrée pour les génisses destinées à la production laitière;• Signalisation pour l'application des vaccins.• Assurer une bonne litière sèche pour les vaches laitières et leurs veaux. <p><u>Ovins :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Eviter l'installation des Zriba aux abords des oueds;• En cas de mise bas des brebis à l'extérieurs; il faut les protéger par un abri de vent et de pluie;• Assurer une alimentation équilibrée et énergétique (fourrage-orge);• Suspension des transhumances des ovins.• Empêcher l'accès des chiens et chats au poulailler et bâtiments et tous autres bâtiments d'élevage;• Ajouter une alimentation riche en énergie vu les baisses températures au niveau des zones steppiques et les Hauts plateaux.
------------------	---

N° 26	Régions	Station	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Du 01 au 11/03/17	Du 05 au 11/03/17	Cumul du 01/09 au 11/03/2017
01	OUEST										
	Littoral	Ghazaouet	14	07	45	51	95	06	00	00	218
		Béni Saf	08	18	46	85	156	21	00	00	334
		Oran	02	02	90	78	107	06	00	00	285
		Arzew	ND	06	52	39	89	02	00	00	188
		Mostaganem	11	02	50	33	154	12	01	00	263
	Sub Littoral	Maghnia	15	03	37	41	112	26	00	00	234
		Tlemcen (Aero)	02	09	34	40	102	22	00	00	209
		Mascara	05	02	42	87	173	07	00	00	316
		S.B.Abbès	04	08	47	97	145	06	00	00	307
		Relizane	03	03	79	27	88	10	00	00	210
	H. Plateaux	Saida	17	05	47	64	125	17	00	00	275
		El Kheiter	10	00	43	26	34	07	00	00	120
		El Bayadh	65	01	66	36	62	06	00	00	236
		Mécheria	71	09	38	46	26	02	00	00	192
		Naama	51	08	39	62	34	08	00	00	202
		Ain Séfra	44	09	36	68	20	06	00	00	183
02	CENTRE										
	Littoral	Dar El Beida	06	09	113	85	255	18	01	00	487
		Dellys	16	32	153	173	217	24	ND	ND	613
		Ténès	01	04	190	87	194	21	03	00	500
	Sub Littoral	Médéa	10	08	63	176	450	20	06	02	733
		Tizi Ouzou	04	17	68	105	250	36	01	00	481
		Bouira	47	23	40	55	192	37	01	00	395
		Ain Bessem	23	10	29	50	181	21	02	00	316
		Khemis Miliana	05	04	58	98	209	10	05	00	389
		Ain defla	13	11	78	83	240	05	ND	ND	430
		Miliana	09	06	83	162	364	14	11	02	649
		Chlef	03	04	73	64	178	07	03	00	332
	H. Plateaux	Tiaret	07	05	39	27	151	13	00	00	242
		Djelfa	18	13	24	23	78	02	00	00	158
		M'sila	05	10	17	35	72	01	00	00	140
		Ksar Chellala	22	04	15	25	25	00	00	00	91
		Bou Saada	03	10	18	38	24	00	00	00	93
03	EST										
	Littoral	Bejaia (Aéro)	39	23	46	45	288	51	00	00	492
		Jijel (Port)	34	04	243	41	318	78	00	00	718
		Annaba	33	32	72	20	119	67	00	00	343
		El Kala	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Skikda	10	42	80	41	208	67	00	00	448
	Sub Littoral	Boucheougouf	ND	36	69	21	124	66	ND	ND	316
		Guelma	53	42	51	27	118	48	00	00	339
	H. Plateaux	B.B.Arréridj	11	18	33	07	51	15	00	00	135
		Sétif	12	15	30	07	50	20	00	00	134
		Constantine	08	20	31	08	89	33	00	00	189
		Mila	25	14	74	15	128	90	00	00	346
		O .E. Bouaghi	18	04	30	21	48	13	00	00	134
		Khenchela	14	34	35	32	37	12	00	00	164
		Souk Ahras	48	18	55	36	150	81	00	00	388
		Batna	11	06	34	10	35	07	00	00	103
		Tébessa	30	49	19	66	23	09	00	00	196

N.B/ ND : Données non disponibles. / Les Données de septembre à février sont consolidées.
L'épaisseur des neiges n'est pas comptabilisée.

 Pluviométrie inférieure à 30 mm.
  Pluviométrie entre 50 et 100 mm.

 Pluviométrie entre 30 et 50 mm.
  Pluviométrie supérieure à 100 mm.